# La Revue Militaire Suisse en 1944

Autor(en): **Perret, D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **129 (1984)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-348637

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# La Revue Militaire Suisse en 1944

## Contexte

- *Le début du mois de novembre est marqué par les entretiens Eden-Bonomini à Rome, l'évacuation de Flessingue par les Allemands, le repli du gouvernement hongrois sur Vienne, la première réunion de l'Assemblée consultative provisoire à Paris, la prise de Forli par les Britanniques et la troisième réélection du président Roosevelt.*
- *Le 14, le* Tirpitz *est coulé par la RAF à Tromsø.*
- *Le 19, Patch prend Gérardmer. Les premiers blindés fançais atteignent le Rhin.*
- *Le 20, de Lattre libère Belfort et Mulhouse et Patton Metz.*
- *Le 23, Leclerc à Strasbourg.*
- *Le 25, Malinovsky est au Danube qui sera franchi le 29 par Tolboukine au sud de Budapest.*
- *Durant tout le mois, succès alliés en Birmanie.*

## Lu dans le numéro de novembre 1944

### Exercices – cadres, organisation et moyens

(...) Le directeur de l'exercice sera de préférence le *Cdt. de Rgt.* en personne. Il chargera son Of. rens. de la préparation technique, mais *doit* se réserver la conduite tactique.

Participeront activement à l'exercice:

- l'Adj. et l'Of. rens. Rgt.;
- les Sct. rens. Tf. et radio du Rgt.;
- le Cdt. du Gr. Art. du Rgt. avec ses moyens de Trm. tactiques, ses Cdt. Bttr. et un Of. li. Art. par Bat.;
- les Cdt. de Bat., avec leurs Adj. et Of. rens.;
- les Sct. rens. des Bat.;
- les Cdt. Cp. Fus., Mitr. et Gren. avec leur Gr. Cdmt (en revanche pas la Cp. E.M.).

Y participeront, si possible, également quelques équipes de Ch. li., des Pig. provenant d'un pigeonnier de la région, 1-2 avions de li. et, si l'on veut encore jouer les Trm. avec l'échelon supérieur et les troupes voisines, les moyens de Trm. du génie permettant de relier le Rgt. à la Div. et aux P.C. des Rgt. voisins. On peut toutefois supposer ceux-ci et faire rédiger les rapports et ordres sans les transmettre effectivement.

Se basant sur la situation tactique d'un Rgt. dans la défensive, on fixe d'abord l'emplacement de tous les P.C., jusques et y compris ceux des Cp., l'emplacement des P. obs. de l'Inf. et de l'Art., celui d'éventuelles Patr. de chasse dans l'avant-terrain, puis l'on détermine comment les moyens de Trm. sont engagés. Tout cela fait l'objet des ordres ci-après:

1. Situation du Rgt. Inf. X renf. le ..(jour).. à ..(heure)..
   - mission du Rgt.;
   - comment est-il encadré: Trp. voisines, Rgt. de second échelon, etc.;
   - où se trouve l'Eni., que fait-il, qu'a-t-on pu identifier;
   - fractionnement du Rgt. (dispositif défensif) et missions des différents Bat. et de l'Art.;
   - renforcement du terrain, obstacles, champs de mines, etc.;
   - organes d'exploration, d'observation et de sûreté devant la zone d'arrêt (Patr. de chasse, P. obs.);
   - place de pansement Rgt., dépôts Mun., etc.;
   - P.C. Rgt. et P.C. des Bat.
2. Plan du réseau des Trm.:
   - centrale Tf. et Li. avec la Div. et les Rgt. voisins;
   - Li. Tf. de la centrale aux Bat., de ceux-ci à l'une ou l'autre des Cp.;
   - Li. Tf. de l'Art.;
   - Li. radio de l'Inf. et de l'Art. On admettra en général que le Cdt. de Rgt. dispose d'une ou plusieurs Sta. radio de Cdmt. en Li. avec celles de ces Cdt. de Bat. qui sont à l'écoute, tandis que les Patr. de chasse donnent par radio des messages qui ne sont pas quittancés par les Sta. réceptrices du Rgt., afin de ne pas trahir l'emplacement du P.C.;
   - Li. chiens à l'intérieur du Bat.;
   - Li. pig. des Patr. de chasse avec le Rgt. par l'intermédiaire du pigeonnier et réserve de Pig. aux Bat. afin de suppléer aux autres moyens en cas de crise;
   - près des P.C. de Rgt. et de Bat. les panneaux de signalisation aux Av. li.
3. Plan de feux de l'Art. comprenant les missions prévues pour chaque Gr. Art., les genres de feux, leur durée et leur emplacement dans le terrain.
4. L'ordre pour le camouflage des Trm. contenant:
   - sa durée de validité;
   - les noms fictifs des P.C. et des Cdt. et leurs indicatifs d'appel;
   - les mots clefs et points de repère à utiliser pour le code de combat.
5. L'ordre de chiffrage pour les Trm. entre le Rgt. et la Div. (et avec les Rgt. voisins) à l'aide du procédé «S.P.».
6. Une «instruction sur la conduite du combat défensif» telle que le Cdt. de Rgt. se figure que celui-ci pourra être mené dans la situation et le terrain choisis.

Ces ordres sont remis, quelques jours avant l'exercice, à tous les Of. qui doivent y participer afin qu'ils aient le temps de se «mettre dans la situation». Le dispositif défensif et le plan du réseau peuvent être avantageusement remplacés par des calques se rapportant à la carte au 1:25 000. (...)

Colonel D. Perret

**Commentaires sur la guerre actuelle**

(...) Le conflit était inévitable entre ces deux formes de la résistance. La résistance intérieure ne veut pas abandonner ses «droits» et le gouvernement légal, rentré dans le pays, ne peut pas tolérer un Etat dans l'Etat.

Cette triste situation s'aggrave encore du fait que, dans certaines contrées de véritables bandes armées vivent uniquement de pillage. Pour ne citer qu'un exemple, souvenons-nous de ce qui s'est passé durant un certain temps dans le Chablais.

Le premier acte des gouvernements français, belge et grec par exemple, fut d'ordonner le «rappel des mitraillettes» par différents moyens, soit en demandant leur livraison, soit en incorporant ces forces de l'intérieur dans l'armée régulière. Les organisations visées s'y opposèrent. Elles prétendent vouloir prêter main-forte au gouvernement pour affermir son autorité et l'aider dans son action... à condition bien entendu qu'il agisse «en plein accord» avec elles.

Devant le refus de cette offre de collaboration, les organisations de résistance crièrent à la méfiance. Elles refusèrent naturellement de livrer leurs armes et ne se laissèrent recruter que difficilement dans l'armée régulière, d'autant plus que le gouvernement n'avait pas toujours les équipements nécessaires. A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de suivre avec attention dans quelle mesure les livraisons d'armes et d'habillement se feront au gouvernement de de Gaulle à la suite de la visite de M. Churchill à Paris le 11 novembre 1944. L'homme d'Etat anglais a sans aucun doute vu que c'était le seul moyen de continuer de diriger la révolution.

En France et en Belgique, les éléments modérés ont exécuté les ordres du gouvernement; en revanche, les extrémistes ne veulent pas céder leurs armes. Il s'ensuit une véritable épreuve de force.

En Belgique, les membres communistes du gouvernement Pierlot ont démissionné; en France, les journaux communistes attaquent le gouvernement de Gaulle au sujet de la «grâce amnistiante» en faveur de Thorez. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas une grâce, mais une réhabilitation pure et simple. Il y a vraiment des gens qui ont la mémoire courte!

En un mot, les partis extrémistes sentent que la dernière minute sonne pour s'emparer du pouvoir. Partout et sous tous les prétextes, ils créent des difficultés aux gouvernements pour montrer l'incapacité de ces derniers. En Belgique, le premier prétexte a été fourni par les privations alimentaires et on a même prétendu que pour pouvoir continuer d'accuser le gouvernement d'insuffisance, les éléments d'extrême-gauche n'ont pas hésité à saboter quelques-uns des rares convois de ravitaillement destinés aux civils. Nous ne savons si cette information est exacte, mais le simple fait que ce bruit circule dans la population montre que ces hommes sont prêts à tout pour arriver à leurs fins (...) ■